

Communiqué de presse
18 juin 2025

Énergies renouvelables/biogaz/gestion des déchets

Démarrage du chantier de l'unité de méthanisation de Bannalec, un projet local au service du territoire

Cet été, CVE, producteur indépendant français d'énergies renouvelables, et Breizh Energie, acteur public régional qui soutient la production d'ENR en Bretagne, débiteront les travaux de construction de l'unité de méthanisation de Bannalec, dans le Finistère. Une première injection de gaz vert est prévue dès 2027.

Ce projet à taille humaine répond à des enjeux environnementaux et territoriaux majeurs : valorisation locale des biodéchets, production d'une énergie renouvelable bas carbone qui contribue à l'indépendance énergétique de la région, soutien à l'économie locale et au monde agricole.

UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Pour le territoire, les bénéfices sont multiples :

- **Dynamisme économique local** : 50% des investissements pour la construction de l'unité bénéficient d'abord aux entreprises régionales. Et en exploitation, plusieurs centaines de milliers d'euros sont réinjectés chaque année dans l'économie locale (transport, maintenance ...) ;
- **Production d'une énergie propre et locale**, le biogaz, pour développer l'indépendance et la souveraineté énergétiques du territoire ;
- **Solution de gestion des matières organiques apportée aux acteurs locaux** (industries agro-alimentaires locales, grandes surfaces alimentaires, restauration et collectivités) qui doivent se conformer à l'obligation de collecte et de retour au sol des biodéchets ;
- **Bénéfice pour l'agriculture locale** : une quinzaine d'exploitants ont exprimé leur intérêt pour bénéficier de l'engrais organique naturel issu du processus de méthanisation (digestat), limitant le recours aux fertilisants chimiques.

UNE ACTIVITÉ ENCADRÉE PAR LES ACTEURS LOCAUX

CVE a mené un travail d'information et d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes avec les riverains, les entreprises concernées, les agriculteurs et les élus locaux.

Dans la continuité de cette démarche, un comité de suivi regroupant les collectivités locales, les entreprises de la zone d'activité voisines, les entreprises du secteur touristique à proximité du site, la Chambre d'Agriculture du Finistère, GRDF, et les riverains se réunira en amont du démarrage du chantier, pour présenter le calendrier des travaux. Il se poursuivra pendant la durée d'exploitation du site.

« Depuis que CVE a repris le projet en 2014, nous avons tenu à associer les différents acteurs locaux avec transparence et pédagogie. L'unité de Bannalec permettra de traiter et de transformer les déchets du territoire en ressources locales, dans une logique d'économie circulaire vertueuse que nous privilégions pour tous nos projets. », déclare **Etienne Joubert, Responsable territorial de CVE Biogaz**.

Le chantier s'achèvera fin 2026, avec une première injection de gaz vert dès 2027. L'unité permettra de traiter chaque année 24 000 tonnes de biodéchets pour **une production annuelle de gaz vert de 30 GWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7 500 foyers** ou celle de plus de 100 bus urbains.

UN PROJET AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE BRETONNE

La construction du projet de Bannalec représente un investissement de 16 M€ porté par ses actionnaires, majoritairement par CVE BIOGAZ et de façon significative par Breizh Energie.

Le projet d'unité de méthanisation de Bannalec s'inscrit dans une dynamique régionale : **pionnière, la Bretagne compte déjà plus de 200 sites de méthanisation en fonctionnement et vise 31 % de gaz renouvelable d'ici 2030**. CVE valorise déjà 25 000 tonnes de matière (biodéchets + matières agricoles) dans la région et entend renforcer son engagement pour une énergie durable et locale.

A propos de CVE

Entreprise à mission depuis 2022, CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies (solaire, biogaz et hydrogène). Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, des unités de méthanisation et de production d'hydrogène renouvelable pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des collectivités, des entreprises et du monde agricole dans un modèle de vente directe de l'énergie. CVE emploie aujourd'hui 500 salariés et prévoit un parc de 2,5 GW d'ici 2027. L'entreprise est également certifiée "B Corp", prestigieux label RSE. Pour plus d'informations : <http://www.cvegroup.com/>

Contact presse pour CVE : Nathalie Latz – nathalie.latz@cvegroup.com – 06 98 69 24 87

A propos de BreizhEnergie

Créée en 2011 à l'initiative de la Région Bretagne, BreizhEnergie a pour ambition de soutenir la production d'énergies renouvelables en Bretagne. Portée par SemBreizh, elle accompagne, dans les territoires, les acteurs publics et privés dans la réalisation de projets aux retombées économiques locales, qu'il s'agisse d'éolien, de biomasse ou d'énergie solaire.

Dotée d'un capital de 4,87 M€ auquel participent SemBreizh, Banque des Territoires, Arkéa, Crédit coopératif, Crédit Agricole Bretagne et Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire, BreizhEnergie est déjà engagée dans deux autres sites de méthanisation en exploitation depuis 2023 à Maen Roch et Janzé.

www.breizhenergie.fr - Contact : Rose-Marie LOUIS - communication@sembreizh.fr - 07 87 30 18 87